

# La GAZETTE

*Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale*

AVRIL 2022  
NEWSLETTER N°14

AG2X LA MONDIALE



## EDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

Un vent nouveau vient de souffler sur la mondiale, le vent de l'incompréhension ...et de la révolte...

Vos élus CFE-CGC ont eu des négociations plus que tendues concernant l'inflation galopante, et ce décalage entre votre pouvoir d'achat et le montant des augmentations tant collectives que individuelles qui sont en total décalage.

**La grève du 14 Avril est une première et merci pour votre mobilisation.**

Nous vous assurons de notre disponibilité pour vous accompagner au quotidien, et espérons partager avec vous une année plus sereine et riche en nouveaux projets, œuvres sociales et prestations via votre site web du comité d'entreprise, vous trouverez d'ailleurs une offre proposée par vos élus du CSE en partenariat avec **voyage privé**.

L'ensemble de l'équipe CFE CGC La MONDIALE vous souhaite une joyeuse Pâques.



**Cyril Franches**  
Délégué Syndical Central



**Julie Lucas**  
Déléguée Syndicale Centrale adjointe



## FOCUS DE AVRIL



- RETOUR SUR LA GREVE
- ACCORD INTERESSEMENT
- FLEX OFFICE
- VOYAGE PRIVE

## RETOUR SUR VOTRE GREVE DU 14 AVRIL



Site de Mons-en-Barœul

Site boulevard Malesherbes à Paris

**Le 14 avril, toutes et tous en greve pour nos salaires !**

1 André Renaudin, directeur général du groupe AG2R-La mondiale, et Bruno Angles, qui prendra cette fonction le 2 mai, viennent de communiquer le chiffre d'affaires record du groupe avec un **resultat cumulé de 375MC** et une **marge de solvabilité de 218%**.

2 L'inflation sur un an atteint aujourd'hui **4,5%**.

3 L'ensemble des organisations syndicales d'AG2R et de LA MONDIALE revendique une **augmentation collective des salaires permettant de maintenir le pouvoir d'achat**.

4 Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, la direction générale propose une indigne revalorisation collective des salaires de **1,2% pour les seuls salaires inférieurs à 35 000 euros annuels**, soit une exclusion de plus de ¼ des salariés du groupe.

5 **Face à cette injustice et POUR LA 1ère FOIS DANS L'HISTOIRE DU GROUPE**, l'ensemble des organisations syndicales d'AG2R et de LA MONDIALE appelle conjointement les salariés à **se mettre en greve et à manifester leur mécontentement!**

**Jeudi 14 avril sur tous les sites du groupe à partir de 12 heures**

**et en particulier devant le siege social situe au 14 Bd Malesherbes à Paris.**

**La Direction AG2R LA MONDIALE doit répondre aux attentes légitimes de ses salariés !**

Ce moment, tant redouté de nos dirigeants, est arrivé !

Pour la première fois dans l'histoire du Groupe AG2R LA MONDIALE, les salariés ont osé, ils ont souhaité exprimer un ressenti, le décalage croissant entre leur quotidien professionnel - personnel et le dialogue de sourd instauré par la Direction.

Nous avons été reçus dès ce jeudi 14 Avril par une délégation de la direction, ils nous ont écoutés, nous ne sommes pas certains qu'ils vous aient entendu, il semblerait qu'aucun effort ne sera fait, à date .

Espérons un avenir plus prospère ...

## COMMISSION DE SUIVI INTERESSEMENT

**Vous l'attendiez, les données chiffrées nous ont été communiquées.**

Grâce aux indicateurs spécifiques – le ratio des frais sur encours, le digital, etc... – et surtout grâce à votre investissement, l'intéressement 2022 est meilleur que celui de 2021 et devrait correspondre aux belles années de 2015 et 2017. Un juste retour par rapport au travail fourni par l'ensemble des salariés.

Cependant, n'oublions pas que l'intéressement est un périphérique de rémunération et ne doit pas occulter le résultat des NAO dont nous ne pouvons pas nous satisfaire.

Le taux de l'enveloppe distribuée en 2022 est plus important que 2021 (7,724% de la masse salariale 2021 contre 6,0635% en 2020). Soit une enveloppe distribuée de 12 798 780€.

*Cela se traduit par un intéressement pour chacun en légère hausse.*

A titre indicatif, voici la projection des primes en fonction du salaire (**base temps plein**) pour une présence toute l'année :

Pour 25 K€ de salaire, une prime de 3032,35€ contre 2373€ versé en 2021 soit +28%

Pour 30 K€ de salaire, une prime de 3276,23€ contre 2562€ versé en 2021 soit +28%

Pour 35 K€ de salaire, une prime de 3520,12€ contre 2751€ versé en 2021 soit +28%

Pour 40 K€ de salaire, une prime de 3764€ contre 2939€ versé en 2021 soit +28%



***Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que vous ne pouvez appliquer une règle de 3 sur les exemples ci-dessus.***

***En effet, 40% de l'enveloppe totale est répartie entre tous les bénéficiaires, en fonction du temps de présence effectif sur l'année et les 60% restant sont calculés au prorata de la rémunération du salarié.***

### **CALENDRIER**

Le bordereau d'option sera envoyé par HSBC à compter du **15 avril** / Vous aurez jusqu'au **4 mai 2022** pour faire votre choix sur internet :

- soit récupérer votre intéressement qui sera porté sur la paie de mai 2022
- soit le porter sur votre PEE avec une valeur liquidative d'investissement sur les fonds le **17 mai 2022**.

***L'absence de réponse conduira à l'affectation automatique de la prime, par défaut au PEE sur le fond monétaire.***

## COMMISSION DE SUIVI INTERESSEMENT - SUITE

**N'oubliez pas, vous avez un PERCO !!!**

### **Règles d'abondement de l'employeur sur le PERCO :**

L'Entreprise complète les versements volontaires des bénéficiaires par un abondement de 50% du montant des versements, limités à 500€/an.

**Vous avez la possibilité d'affecter votre prime d'intéressement sur le PERCO dans la limite de 500€ et bénéficier ainsi de l'abondement de 50% soit 250€ Brut (PS de 9.7% à déduire)**

Nota : tout versement supérieur à 500€ de votre intéressement sur le PERCO ne sera pas abondé.

Les possibilités de sortie avant la retraite sont très restrictives. (Cf Accord PERCO)



## FLEX OFFICE

Aujourd'hui, un employé ne passe que 50 à 60% de sa journée sur son poste de travail, contre 80% il y a quelques années.

Ce phénomène s'explique par la mobilité des salariés, rendue possible grâce à l'essor des nouvelles technologies. Les postes de travail sont donc de moins en moins occupés.

Le *Flex Office* ou *Desk Sharing*, se traduit littéralement par "**bureaux flexibles**".



Ce concept se matérialise par la **substitution des bureaux individuels attirés** à chaque employé au profit d'**espaces partagés**.

Vous l'aurez compris, le *Flex Office* a un impact global sur l'aménagement des espaces tertiaires.

Résultat : les **bureaux fermés disparaissent et le nombre d'emplacements de travail se réduit**.

L'enjeu sera alors de déterminer le nombre de postes de travail à conserver.

La surface libérée par les bureaux partagés, est transformée en **espaces collaboratifs** : salles de réunions, lieux d'échanges informels, cafétéria, zones pour s'isoler ou téléphoner. Ces lieux légèrement séparés et confinés sont mis à la disposition des *S.B.F. (sans bureau fixe)* afin de répondre à leur besoin de confidentialité. Des dispositifs de rangement personnels et sécurisés, comme **des casiers**, sont attribués à chaque salarié afin de leur préserver un sentiment d'individualité.

Attention à un environnement au design attractif masquant des bureaux aseptisés où tous les jours vous pourriez être un individu éloigné de votre équipe, et où la dynamique du collectif pourrait être mise à mal par un projet à l'échelle national du groupe fait à la va vite.

*Perte d'efficacité, isolement, sentiment de ne plus être à sa place, sentiment d'appartenance qui peut décroître, les risques sont nombreux et la pratique du flex office est loin d'être aussi facile que le papier ne le laissait penser.*

VOYAGE PRIVE



**Période d'inscription en ligne : du 4 avril au 11 mai 2022**

Nous vous proposons de bénéficier d'un compte VOYAGE PRIVE qui sera abondé de 350€ par votre CSE, à condition de créditer votre compte avec un apport personnel de 350€.

**Jusqu'à 100 bénéficiaires pour Mons, 100 pour le Réseau et 59 à Paris !**

Plus de liberté, plus de choix, plus de souplesse et plus de destinations Des offres de voyages haut de gamme, un service client disponible 7J/7.

Des prix exclusifs, des réductions jusqu'à -70% : des centaines d'offres chaque mois avec des séjours (avec/sans transport aérien) ; des locations en France, en Europe et dans le Monde en toute saison.



## POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

En rejoignant la CFE-CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE-CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

Pour ADHÉRER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

### Cyril FRANCHES

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

### Laure BERNARD

Déléguée Syndicale (SNCSA)

### Patrick BENNEZON

Délégué Syndical (SNIA)

### Samuel PERROTTET

Délégué Syndical (SNAPA)

### Stéphane OLLIVIER

Délégué Syndical (SNAPA)

### Georges WAKNINE

Délégué Syndical (SNCSA)

### Julie LUCAS

Déléguée Syndicale centrale adjointe (SNCSA)



Lamondialecfecgc.fr



@cfecgc\_alm



CFE-CGC La Mondiale



Cyril Franches

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante [cfecgc.lamondiale@yahoo.fr](mailto:cfecgc.lamondiale@yahoo.fr)